

# Campagne DREAL 2017 « contrôle par un laboratoire agréé par l'ASN »

**Commission de suivi des  
anciens sites miniers  
uranifères de Haute-Vienne**

**8 novembre 2017**



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

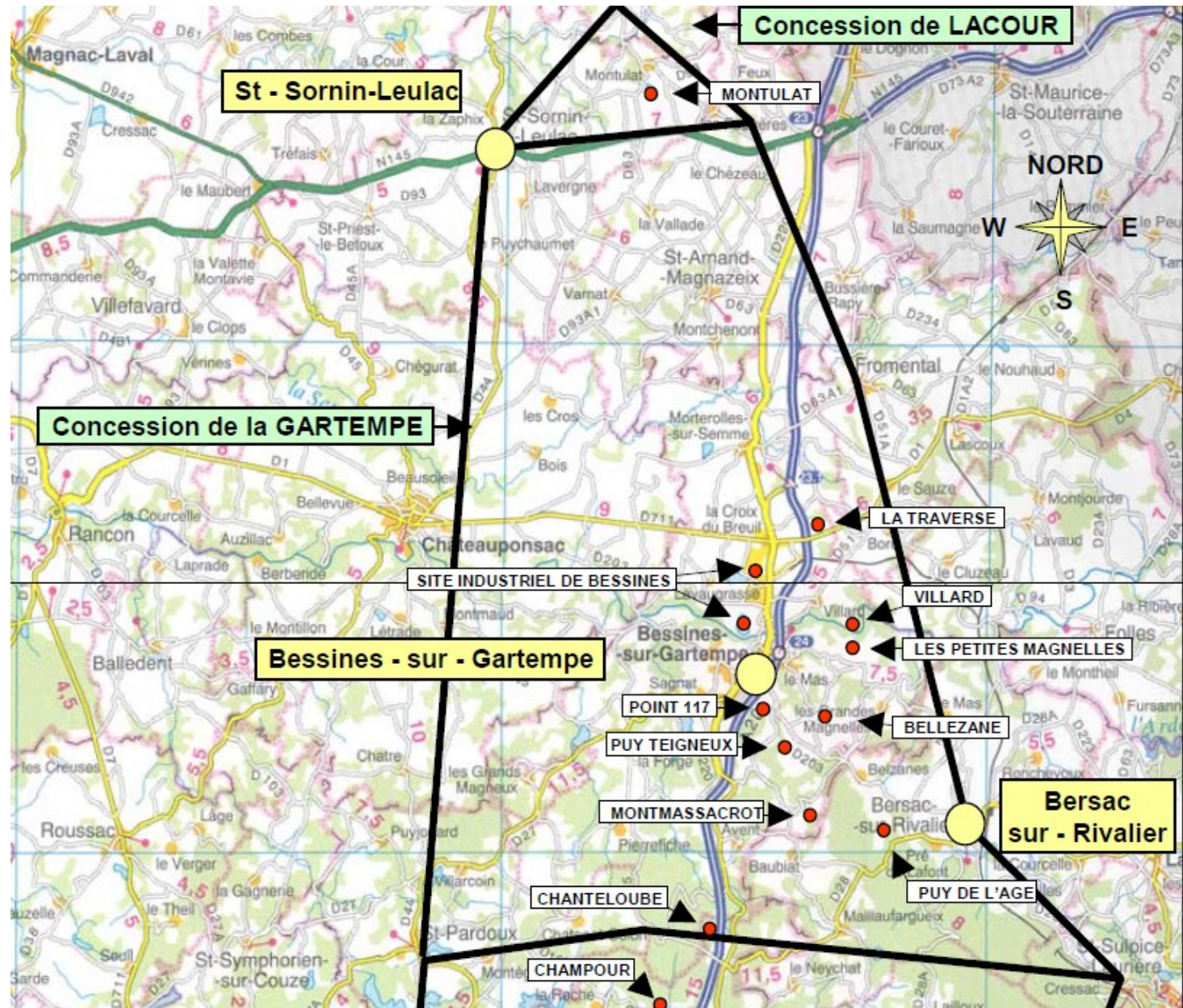
# Cadre de la campagne 2017

- Cadre réglementaire : circulaire du 22 juillet 2009 relatif à la gestion des anciennes mines d'uranium
- Contrôle sur le rejet des eaux du site minier et/ou sur les eaux superficielles dans le cours d'eau récepteur et comparaison
  - avec les résultats Areva d'autosurveillance
  - avec les résultats Areva sur le même prélèvement
- Choix d'un laboratoire extérieur agréé par l'ASN pour les mesures radiologiques : laboratoire PEARL

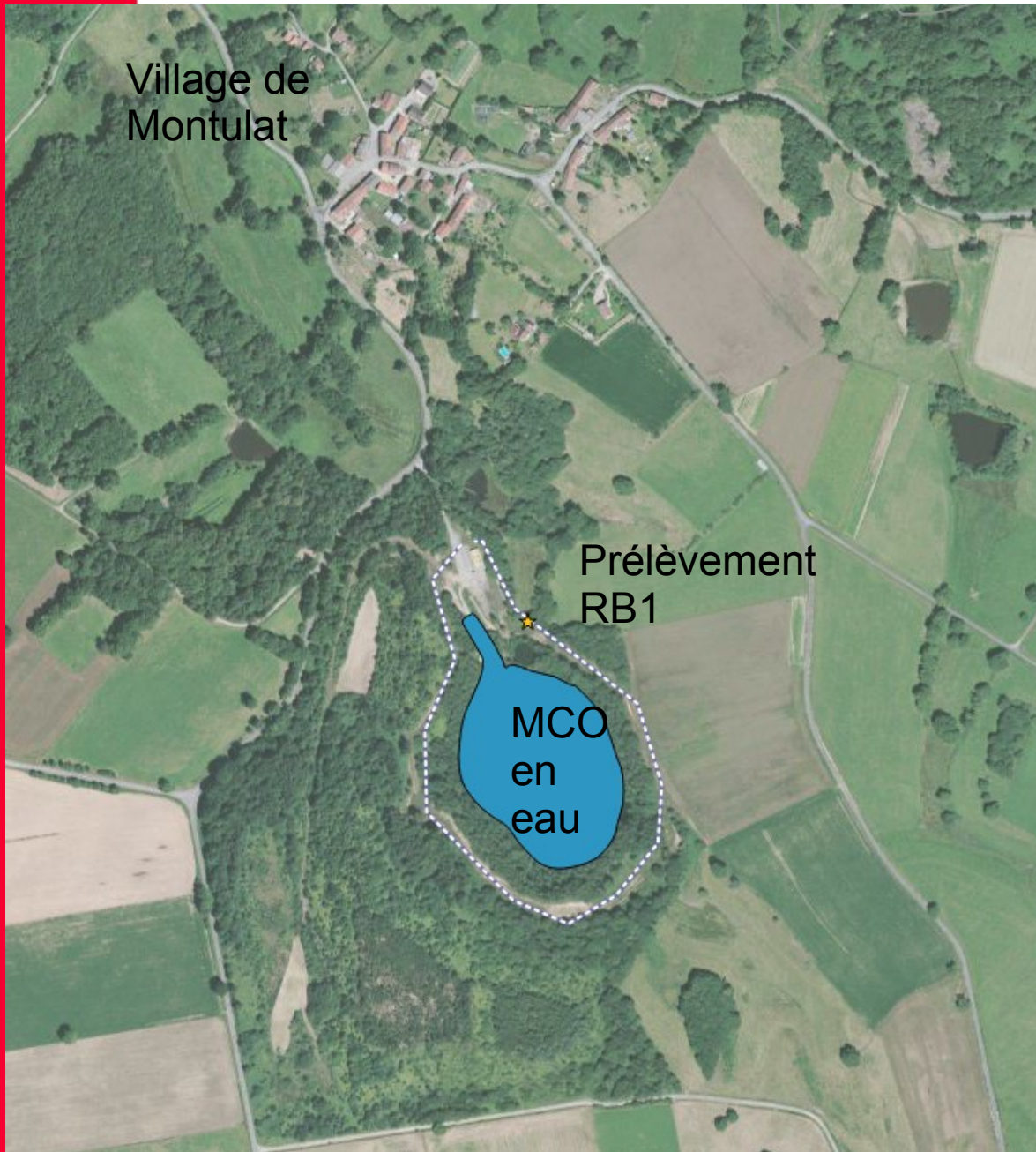


# Campagne de prélèvements du 6/04/2017

- 2 sites miniers uranifères de la Haute-Vienne (arrêt de la surveillance sur le vecteur eau)
- Montulat /commune de Saint-Sornin-Leulac
- Puy-de-l'Age /commune de Bersac-sur-Rivalier



# Site minier de Montulat



- MCO exploitée 1979-1983
- Fin du réaménagement du site en 1988
- AP du 15/06/1993 (1<sup>er</sup> donné acte)
- Surverse des eaux de la MCO rejetées dans un ruisseau affluent de la Brême
- Suppression du contrôle sur les eaux de surverse de la MCO (AP du 20/07/1999)

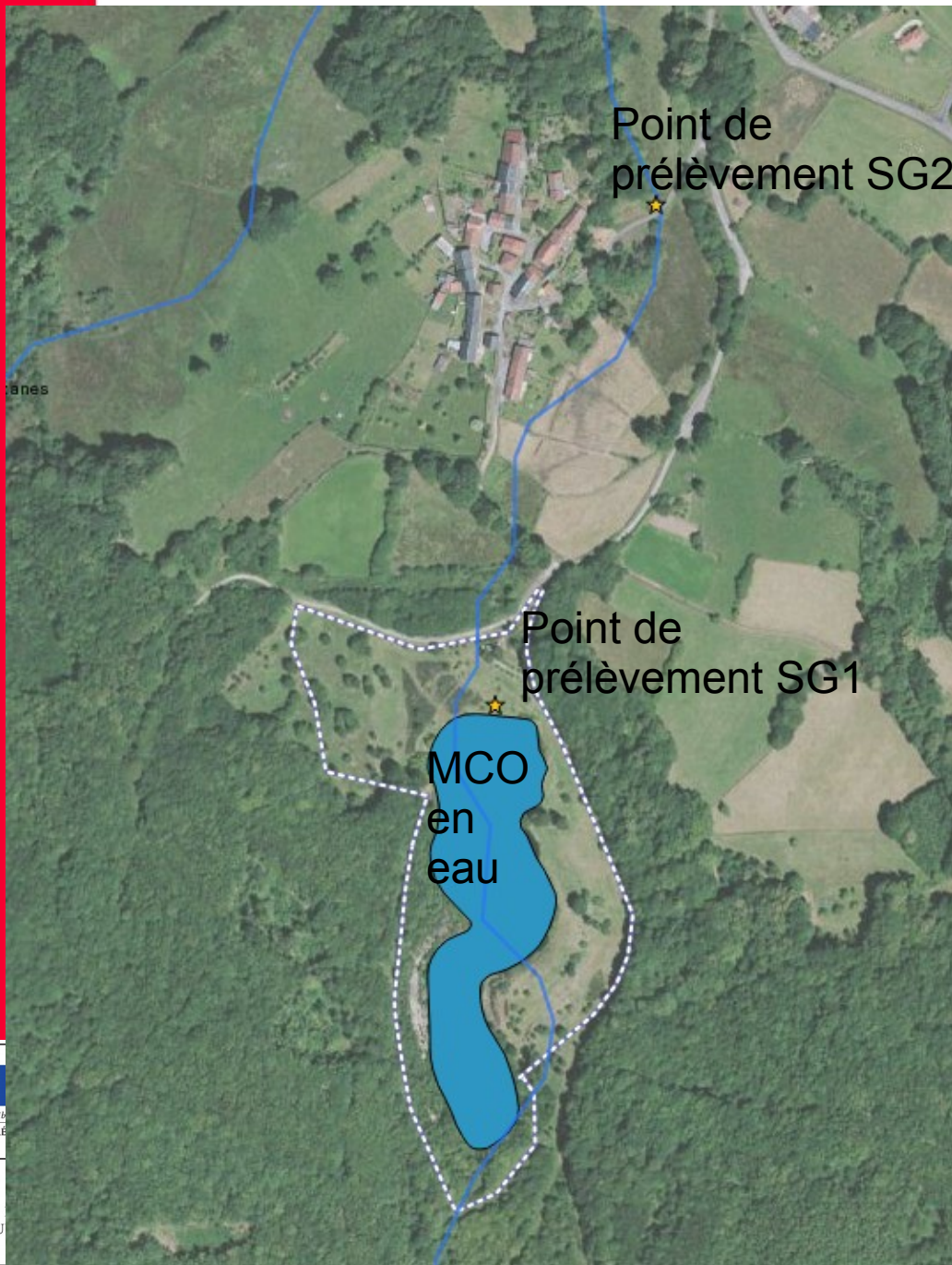
# Site minier de Montulat

Points prélèvement	Contrôles	pH	Conductivité	U soluble µg/l	U insoluble µg/l	Ra 226 soluble Bq/l	Ra 226 insoluble Bq/l
RB 1	DREAL 6/04/2017	7	162	3,1	0,7	0,048	<0,035
	AREVA 6/04/2017	/	/	3,2	<1	0,041	<0,020
	BDF 1999	/	/	<100	/	0,09	/
	BDF 2000	/	/	<50	/	0,08	/
	BDF 2001	/	/	<50	/	0,07	/
	BDF 2002	/	/	<50	/	0,06	/
	BDF 2003	/	/	<100	/	0,09	/



- Marquage peu significatif de l'ordre du bruit de fond radiologique naturel
  - U soluble : 3,1 µg/l
  - Ra 226 soluble : 0,048 Bq/l
- Par rapport aux mesures de 1999 à 2003, diminution du marquage en U soluble (< 50 à 100 µg/l) et en Ra226 soluble (de 0,06 à 0,09 Bq/l)
- Mesures AREVA comparables

# Site minier de Puy de l'Age



- TMS exploités 1977-1992 et MCO exploitée 1992-1993
- Fin du réaménagement du site en 1993
- AP du 8/02/1996 (1<sup>er</sup> donné acte)
- Surverse des eaux de la MCO rejetées dans un ruisseau affluent du ruisseau de Bellezane (bassin versant de la Gartempe)
- Suppression du contrôle sur les eaux de surverse de la MCO (AP du 17/05/1999)

# Site minier Puy de l'Age

Points prélèvement	Contrôles	pH	Conductivité	U soluble µg/l	U insoluble µg/l	Ra 226 soluble Bq/l	Ra 226 insoluble Bq/l
SG1	<u>DREAL</u> 6/04/2017	8,7	84	30,1	<4	0,143	<0,062
	AREVA 6/04/2017	/	/	29	1,5	0,129	0,02
	<u>BDF</u> 2002	/	/	<50	/	0,12	/
	<u>BDF</u> 2001	/	/	60	/	0,23	/
	<u>BDF</u> 2000	/	/	50	/	0,23	/
	<u>BDF</u> 1999	/	/	<100	/	0,20	/
	<u>BDF</u> 1998	/	/	120	/	0,22	/
	<u>BDF</u> 1997	/	/	110	/	0,18	/
	<u>BDF</u> 1996	/	/	150	/	0,14	/



- Marquage radiologique des eaux de surverse de la MCO
  - U soluble : 30,1 µg/l
  - Ra226 soluble : 143 mBq/l
- Par rapport aux mesures de 1996 à 2002, diminution du marquage en U soluble (de 150 à 50 µg/l) et stabilité du marquage en Ra 226 soluble (de 0,12 à 0,23 Bq/l)
- Mesures AREVA comparables

# Site minier Puy de l'Age



Points prélèvement	Contrôles	pH	Conductivité	U soluble µg/l	U insoluble µg/l	Ra 226 soluble Bq/l	Ra 226 insoluble Bq/l
SG2	DREAL 6/04/2017	6,8	79	13,3	14,9	0,123	<0,049
	AREVA 6/04/2017	/	/	13	15	0,117	0,071
	1996	/	/	160	/	0,13	/
	1995	/	/	110	/	0,11	/
	1994	/	/	100	/	0,04	/

- Faible marquage radiologique du ruisseau en aval du site
  - U soluble : 13,3 µg/l
  - Ra 226 soluble : 0,123 Bq/l
- Par rapport aux mesures de 1994 à 1996, diminution du marquage en U soluble (de 100 à 160 µg/l) et stabilité du marquage en Ra 226 soluble (de 0,04 et 0,13 Bq/l)
- Mesures AREVA comparables



# Conclusion

- Campagne de contrôles 2017 ciblée sur 2 sites miniers de la Haute-Vienne ayant fait l'objet d'un arrêt de la surveillance sur le vecteur eau
- Aucun dépassement des seuils fixés par le décret n°90-222 du 19/03/1990 imposant un traitement des eaux
- Mesures du laboratoire agréé par l'ASN (PEARL) et du laboratoire AREVA du même ordre de grandeur
- Diminution ou stabilité du marquage radiologique par rapport aux derniers résultats d'autosurveillance
- **Reprise de la surveillance non pertinente**

**Merci de votre attention**